

UNDT/2013/163, Applicant

Décisions du TANU ou du TCNU

La demande a été retirée par le demandeur. La demande de rédaction du requérant a été accordée en partie et son nom est expurgé du jugement.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur, alors responsable du programme des Nations Unies pour le développement («PNUD»), le Turkménistan, a déposé une demande contestant la décision de lui imposer une sanction d'une censure écrite et une perte de trois étapes en classe.

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Fermé sur retrait

Applicants/Appellants

Applicant

Entité

PNUD

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2011/070

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

12 Mai 2013

Duty Judge

Juge Greceanu

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Procédure (première instance et TANU)

Droit Applicable

TCNU Règlement de procédure

- Article 26